

## Journal Spécial CRISE SANITAIRE

**Personnels et élèves en danger, enseignement en danger : la situation actuelle nécessite le recrutement massif et urgent de personnels dans les écoles, collèges, lycées.**

À l'unanimité le 3 novembre, les élus FO, FSU, UNSA et CFDT au CHSCTA ont voté l'avis suivant : « *Le CHSCT de l'académie de Rennes considère que la situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées. Il demande de procéder au recrutement de ces personnels immédiatement, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en réabondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire.* »

C'était le sens de l'appel départemental FNEC FP-FO, FSU, CGT-Éduc'action, SUD-Éducation et SNALC à la grève du 10 novembre. L'AG de grévistes qui a réuni des non syndiqués, des syndiqués du SNUDI-FO 22, du SNUipp-FSU 22 et de la CGT-Éduc'action 22 a adopté l'appel en page 2, qui vous invite à :

**recenser les besoins sur votre école,  
les faire remonter (faites les connaître largement).**

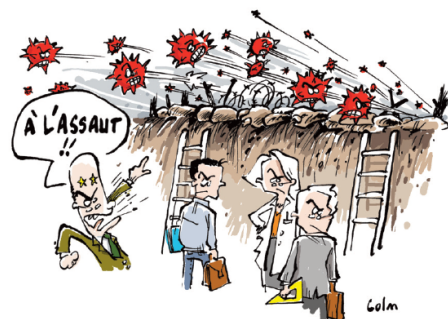
Le cahier de revendications sera porté en délégation à la direction académique le mercredi 18 novembre à 14 heures.

Liaisons Syndicales  
Journal du SNUDI-FO des Côtes-d'Armor 5, rue de Brest 22000 St Brieuc  
Tél : 02 96 33 94 46 Fax : 02 96 61 71 36 Directeur de publication : S. MOTTIER  
n°CPPAP : 0123 S 06344 ISSN : (Prix : 0,5€) Bi-trimestriel  
Imprimé au siège du syndicat

Liaisons syndicales  
5, rue de Brest 22000 St Brieuc

### SOMMAIRE

- p. 1 : Éditorial
- p. 2 : Appel de l'AG départementale du 10 novembre
- p. 3 : Faites remonter votre cahier de revendications
- p. 4 : Adhérez au SNUDI-FO des Côtes-d'Armor



Pour vous tenir informé,  
consultez le site du SNU-  
DI-FO des Côtes-d'Armor :  
<http://snudifo22.com>  
rubrique actualités

**Appel de l'AG départementale  
des enseignants 1er et 2nd degrés des Côtes-d'Armor  
réunis le mardi 10 novembre en visioconférence**

Nous, 13 enseignants, lançons une alerte solennelle sur la situation très difficile à laquelle les établissements scolaires et les personnels font face.

Les conditions actuelles ne garantissent ni la sécurité sanitaire des personnels et des élèves, ni l'enseignement auquel ont droit les élèves.

Des classes sont surchargées, il manque des surveillants (AED), des enseignants, des AESH, des membres des réseaux d'aide... Des personnels absents ne sont pas remplacés. Les règles de protection sanitaire ne peuvent être respectées dans bien des établissements (distanciation, aération, désinfection, points d'eau...). Une centaine d'enfants handicapés n'a pas d'accompagnant pourtant notifié par la MDPH. Les directeurs sont soumis à des tâches administratives innombrables et insupportables bien au-delà de leurs missions et de leurs horaires, avec ordres et contre-ordres, sans les décharges nécessaires...

Les retards scolaires dus au confinement et à ses suites (qui touchent tous les élèves de la maternelle à la terminale) méritent à eux seuls un plan d'urgence pour l'éducation nationale. Mais bien sûr, ce plan d'urgence doit permettre de répondre à la mise en danger des personnels, des élèves et de leurs familles en raison du développement de l'épidémie de coronavirus.

**Nous exigeons le recrutement massif et immédiat de personnels afin que :**

- **chaque enseignant se retrouve face à un groupe restreint d'élèves, avec tous les cours assurés sans allègement de programmes face à un professeur,**
- **aucun enfant handicapé ne soit abandonné sans AESH,**
- **les directeurs disposent d'une aide administrative et leurs décharges soient effectives,**
- **les moyens de surveillance soient à la hauteur des besoins.**

**Il faut mettre fin au naufrage scolaire de quantité d'élèves et que la sécurité sanitaire de tous soit effective. Nous demandons de procéder au recrutement de ces personnels immédiatement, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en les ré-abondant.**

Si la part habituelle du budget de l'État était consacrée à l'enseignement et la recherche, 120 milliards sur les 560 milliards débloqués face à la crise sanitaire permettraient de multiplier par 2,5 le nombre d'enseignants et de chercheurs, en tout cas de dédoubler toutes les classes et de trouver les locaux nécessaires.

Nous décidons de recenser les besoins sur nos établissements et proposons à tous nos collègues de faire de même. Complétez la liste ci-dessous avec votre situation et faites-la remonter. Nous organiserons la remise en mains propres au DASEN de l'ensemble des revendications le mercredi 18 novembre à 14 heures.

Adopté à l'unanimité

### Premier cahier de revendications :

- À Bobital, l'école avait besoin d'une ouverture à la rentrée avec ses 27 élèves par classe en moyenne : **ouverture immédiate de deux postes et recrutement de deux PE pour passer à 20 élèves par classe** (cette situation vécue par des écoles du département devrait être la norme en cette période de crise sanitaire).
- À Locarn, le directeur arrêté pour 15 jours dans son école de 2 classes ne va pas être remplacé jusqu'à la fin de son arrêt et la mairie est sollicitée pour assurer un service minimum d'accueil, les enfants doivent avoir classe (c'est un véritable scandale puisque les remplacements de collègues inscrits d'office dans les journées de formation constellation sont maintenus au même moment !) : **embauche immédiate d'un PE**.
- À Yffiniac, un élève avec 12 heures de notification d'accompagnement toujours sans AESH depuis la rentrée de septembre : **recrutement immédiat d'un AESH**.
- Sur la circonscription de Lamballe, plusieurs collègues cas contacts ou personnes vulnérables ne sont pas remplacés, les élèves sont répartis ou les portes entre classes restent ouvertes pour qu'un enseignant surveille 2 classes : **recrutement immédiat de 8 remplaçants sur la circonscription** (déficit la semaine dernière).
- À Morieux, une AESH personnel vulnérable n'est pas remplacée, laissant les élèves accompagnés à l'abandon : **recrutement immédiat d'un AESH**.
- À l'école du Grand Léjon de Plérin, l'école avait besoin d'une ouverture à la rentrée avec ses 27 élèves par classe en moyenne : **ouverture immédiate d'un poste et recrutement d'un PE**.
- Concernant la médecine de prévention en faveur des personnels qui est quasiment inexistante (un médecin à mi-temps pour l'ensemble des 9245 personnels public-privé dans les Côtes-d'Armor) : **recrutement d'au moins 3 médecins du personnel** (jusqu'à la modification par l'article 6 du Décret n°2020-647 du 27 mai 2020, l'article 12 du Décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique prévoyait qu'un médecin consacre 1h par mois à 20 agents).
- À l'IME de Plémet, c'est une remplaçante de la circonscription de de Lamballe qui fait le travail depuis fin septembre. Sur 4 postes, 2 enseignants ne sont pas spécialisés : **recrutement d'un PE, envoi en formation spécialisée de 2 PE**.
- À Saint-Carreuc, une AESH personnel vulnérable n'est pas remplacée, et une nouvelle notification de 9 heures demeure lettre morte : **recrutement d'un AESH et demi**.
- À Pléhédél, les classes accueillent 28 personnes (adultes et enfants) dans environ 50 m<sup>2</sup>, ce qui ne permet pas d'être distant de 1 m, un élève est toujours sans AESH depuis la rentrée de septembre : **recrutement immédiat d'un PE et d'un AESH**.
- À l'école de la Madeleine à Guingamp, la collègue sur le poste fractionné n'est pas remplacée, obligeant la directrice à prendre ses élèves le matin et à les répartir dans les autres classes l'après-midi le jour de sa décharge : **recrutement d'un PE remplaçant**.
- À Pontrioux, la collègue qui assure la décharge de direction est absente et non remplacée : **recrutement d'un PE remplaçant**.



-----  
École : .....

Situation : .....

.....

.....

.....

Revendication : .....

.....

À scanner ou à taper directement, et à renvoyer à la section à l'adresse suivante : [snudi.fo22@free.fr](mailto:snudi.fo22@free.fr)

